

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 juin 2023

Notre proposition de loi pour garantir l'accès au cinéma dans les outre-mer fait l'unanimité au Sénat

Le Sénat a adopté à l'unanimité le texte défendu par les sénatrices et sénateurs du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain (SER) dans le cadre de leur niche parlementaire, visant à assurer la pérennité des établissements de spectacles cinématographiques et l'accès au cinéma dans les outre-mer. Une belle victoire qui mérite d'être confirmée dans la suite des débats parlementaires.

Dans nos territoires ultra-marins, l'offre culturelle repose souvent sur des acteurs fragiles qui se battent pour faire vivre la culture au quotidien. La préservation de l'accès à la culture y est primordiale, et en particulier au cinéma, qui reste un loisir relativement accessible dans des territoires où la vie chère pénalise fortement le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Depuis plus d'un an, les salles de cinémas ultramarines doivent affronter une offensive commerciale coordonnée de la part des principaux distributeurs. Ces multinationales puissantes ont entrepris d'augmenter brutalement les taux de location que les cinémas leur reversent : ils pourraient atteindre 50 % prochainement, alors que leur niveau était historiquement fixé à 35 % dans ces territoires.

Une telle augmentation serait inaccessible pour les exploitants de salles, encore durement touchés par les conséquences de la crise du covid. Elle conduirait inévitablement à la fermeture de plusieurs établissements, laissant des territoires entiers sans cinémas, conduisant à une nouvelle fragilisation de l'offre culturelle ultramarine.

Il y a urgence à agir. Quand le marché ne permet pas de trouver une solution satisfaisante en matière culturelle, c'est à la puissance publique d'intervenir. La proposition de loi défendue par le groupe SER vise à plafonner les taux de location en outre-mer à leur niveau historique de 35 %.

Les sénatrices et sénateurs du groupe SER se réjouissent de l'adoption à l'unanimité de cette proposition de loi qui permettra aux exploitants de salles de se développer tout en maintenant un prix de ticket abordable. Ils espèrent que l'examen de ce texte se poursuivra au Parlement pour une mise en application rapide.

Auteure :



Catherine Conconne
Sénatrice de la Martinique

Rapporteure :



Sylvie Robert
Sénatrice de l'Ille-et-Vilaine